Belfius Invest

Demography 90 09-2028



Contrat d'assurance du type Branche 23

Document promotionnel – juin - août 2020

Vous êtes à la recherche d'un investissement:

- dont l'objectif visé est, par le biais du fonds d'investissement fermé, de rembourser à la date finale du contrat, au moins 90% de la prime nette investie, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent
- dont la plus-value potentielle à l'échéance finale dépend des prestations de l'indice IStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) Index
- dont la plus-value potentielle à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur (sous réserve de modifications futures)
- sous la forme d'une assurance-vie, ce qui présente des avantages supplémentaires, comme la désignation d'un bénéficiaire

Mais:

- avec un risque de perte possible de maximum 10% de la prime nette investie à l'échéance finale
- d'une durée fixe de 8 ans 1 mois et 1 jour
- sans rendement garanti et sans rendement connu au préalable
- pour lequel une taxe d'assurance de 2,00% est due sur les primes versées

Belfius Banque vous propose: Belfius Invest Demography 90 09-2028

Caractéristiques principales

L'assurance placement (Branche 23) Belfius Invest Demography 90 09-2028 est un contrat d'assurancevie lié à un fonds d'investissement interne fermé. Le montant net à investir sert à acquérir des unités du fonds «Belfius Invest Demography 90 09-2028».

Le fonds investit dans un produit dérivé émis par Belfius Financing Company SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, qui est également le garant de ce produit dérivé.

Cette assurance placement (Branche 23) a une durée fixe de 8 ans 1 mois et 1 jour et court jusqu'au 19-09-2028.

Objectif d'investissement

Avec cet investissement, on mise sur une évolution positive de l'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price).

Les changements démographiques mondiaux (par exemple l'augmentation de la population, la hausse de l'espérance de vie) auront un énorme impact sur des indicateurs macro-économiques comme le produit intérieur brut (BIP¹), la consommation et l'inflation. Nous nous attendons à ce que les actions reprises dans l'indice bénéficient de ces évolutions démographiques.

¹ Le produit intérieur brut (PIB) est la valeur totale de tous les biens et services finaux produits dans un pays au cours d'une période donnée (généralement un an). Source: Belfius Banque –Stratégie d'investissement – juin 2020

Description de l'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price)

L'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) est dérivé de l'indice Stoxx Europe 600 (Price) et comprend les actions des entreprises qui distribuent des dividendes élevés et ont une faible volatilité². Ces actions sont sélectionnées parmi les secteurs qui pourraient être impactés par les changements démographiques. Le nombre d'actions par secteur est limité. Vous trouverez en page 5 une liste reprenant les entreprises qui le composent.

Dans le cas d'un indice de type «Price» (par opposition à un indice de type «Total Return»), les dividendes des actions ne sont pas réinvestis dans l'indice. Vous trouverez plus d'informations concernant cet indice et ces critères de sélection sur www.stoxx.com/index-details?symbol=SXED50P.

Infos économiques

L'épidémie de Covid-19 semble perdre de son élan en Europe. Les mesures de confinement sont progressivement assouplies. Il ne reste plus qu'à attendre et à espérer qu'il n'y aura pas de deuxième vague d'infection. Les gouvernements nationaux et la Banque centrale européenne ont agi avec détermination pour limiter autant que possible le choc économique. L'UE travaille également sur un plan de relance, mais il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant que tous les États membres ne soient sur la même longueur d'onde. Selon Belfius Research, l'économie de la zone euro devrait se contracter de 9,5% en 2020. En 2021, l'économie devrait rebondir à +3,5%. La durée de la crise et son ampleur sont imprévisibles.

Source: Belfius Banque – Stratégie d'investissement – juin 2020 Les informations susmentionnées sont un instantané et peuvent faire l'objet de modifications.



² La volatilité indique dans quelle mesure la valeur du cours des actions peut augmenter ou diminuer. Plus la volatilité est forte, plus le risque lié aux actions et le revenu potentiel sont élevés.

Contrat d'assurance du type Branche 23 - juin - août 2020

Calcul de la plus-value potentielle et du remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale

A l'échéance finale, la valeur finale de l'indice IStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) est comparée à la valeur initiale de l'indice (fixée le 25-08-2020). La hausse de l'indice est observée au cours des 12 derniers mois. La valeur finale est la moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation.

Si la valeur finale de l'indice est supérieure ou égale à la valeur initiale, vous avez droit au remboursement de la prime nette investie, majorée de 100% de la hausse éventuelle de l'indice par rapport à la valeur initiale avec une plus-value maximale de 40%, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.

Si la valeur finale de l'indice est inférieure à la valeur initiale, la prime de remboursement est diminuée à raison de 100% de la baisse de l'indice, avec un remboursement minimum de 90% de la prime nette investie à l'échéance finale, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent. Une perte de capital de maximum 10% est dès lors possible.

La plus-value potentielle versée à l'échéance finale est exonérée de précompte mobilier, selon la législation fiscale actuellement en vigueur. Mais une taxe d'assurance de 2% est due sur la prime versée. Vu la longue durée, l'impact de cette taxe sur le rendement à l'échéance finale est toutefois limité.

À l'échéance finale, le rendement actuariel net se situe entre minimum -1,54% et maximum 4,00%¹.

Quelques exemples chiffrés²

	EXEMPLE NÉGATIF	EXEMPLE NEUTRE	EXEMPLE POSITIF
Evolution de la valeur finale de l'indice par rapport à sa valeur initiale	-20%	+5%	+45%
% de remboursement de la prime nette investie à l'échéance finale ³	90%	105%	140%
Montant de remboursement à l'échéance finale par tranche de 1.000 EUR	900 EUR	1.050 EUR	1.400 EUR
Rendement actuariel net ⁴	-1,54%	0,36%	4,00%

² Les exemples chiffrés ci-dessus ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne donnent aucune garantie quant au rendement réel.

Pour plus d'informations sur les scénarios de performance, veuillez consulter <u>le document d'informations clés</u> (Key Information Document, KID) (https://www.belfius.be/imagingservlet/GetDocument?src=mifid&id=AWAT6146KID_FR), document dans lequel sont repris des scénarios calculés sur la base de la méthodologie du Règlement européen PRIIPs (Règlement UE n° 1286/2014).

À quoi pouvez-vous vous attendre si vous vendez avant l'échéance finale?

Si vous vendez cet investissement avant l'échéance finale (rachat du contrat), la vente se fera à un prix qui peut être inférieur au prix de souscription. Il peut éventuellement en résulter une perte de capital (voir pour plus d'informations les rubriques «Rachat avant l'échéance finale» et «Risques», en particulier les parties concernant le «Risque de liquidité» et le «Risque de fluctuation de la valeur du contrat»).

Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2%. Ils ont été calculé à partir de la date de départ du produit dérivé (25-08-2020) jusqu'à la date de fin incluse (19-09-2028). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuile jusqu'à l'échéance finale.

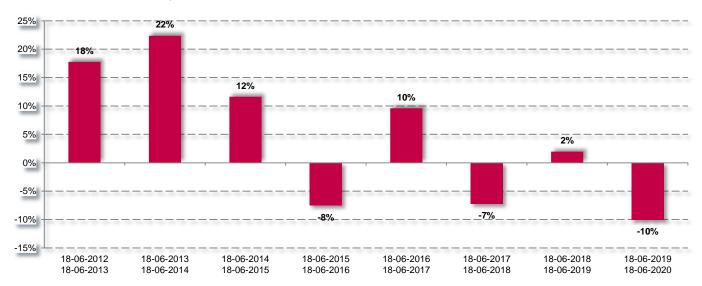
³ Sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.

⁴ Les rendements nets tiennent compte du prix d'émission de 100% et de la taxe d'assurance de 2,00%. Ils ont été calculés à partir de la date de départ du produit dérivé (25-08-2020) jusqu'à la date de fin incluse (19-09-2028). Ces derniers sont valables pour autant que le contrat d'assurance soit détenu dans le portefeuile jusqu'à l'échéance finale.

Contrat d'assurance du type Branche 23 –juin - août 2020

Performances annuelles de l'indice IStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) sur 8 ans

Cours de clôture au 18-06-2020: 171,63



Source: Thomson Reuters Datastream. Les performances passées ne présument en rien des performances futures.

Avertissement – L'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) a été lancé en août 2015 et ne dispose donc que d'un historique très limité. Le graphique ci-dessus est donc basé sur les performances passées simulées pour la période précédant le lancement de l'indice et sur les performances réelles pour la période suivant le lancement.

Contrat d'assurance du type Branche 23 –juin - août 2020

SOUSCRIPTION

Période de souscription	Du 25-06-2020 au 11-08-2020 inclus (sauf clôture anticipée).	
Date de paiement	le paiement Prélèvement le 17-08-2020. Si, à cette date, le montant n'a pas pu être prélevé du compte, le contrat ne prendra pas effe	

CARACTÉRISTQUES DÉTAILLÉES

JARACTERISTQUES DETAILLE	::0		
Type de produit	Contrat d'assurance-vie de droit belge (Branche 23) lié à un fonds d'investissement à durée déterminée (ci-après le «fonds d'investissement fermé»).		
Compagnie d'assurances	Belfius Insurance SA, filiale à 100% de Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, agréée sous le n° code 37 pour exercer les activités d'assurance-vie.		
Agent d'assurances	Belfius Banque SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, reconnue comme agent d'assurances sous le numéro FSMA 019649 A.		
Émetteur du produit dérivé sous-jacent	Belfius Financing Company SA, société de droit luxembourgeois, filiale à 100% de Belfius Banque SA		
Garant du produit dérivé sous-jacent	Belfius Banque SA (notation S&P: A-, perspective stable / Moody's: A1, perspective stable / Fitch: A-, perspective négative). Un rating (ou «notation») est donné à titre indicatif et ne donne aucune recommandation pour l'achat, la vente ou la conservation des titres de l'émetteur. Le rating peut à tout moment être suspendu, modifié ou retiré. Vous trouverez plus d'informations concernant les ratings de crédit sur <u>belfius.be/notationdecredit</u> . Les avis de ratings sont à consulter sur <u>belfius.be/ratings</u> .		
Durée du contrat	8 ans 1 mois et 1 jour, du 18-08-2020 au 19-09-2028		
Stratégie d'investissement	Le fonds d'investissement qui est lié au contrat d'assurance-vie "Belfius Invest Demography 90 09-2028" vise de verser, à la date finale du contrat, une plus-value potentielle de 100% de la hausse de l'indice Thomson Reuters Europe Equal Opportunities Select (Price), avec une plus-value maximale de 24%. En cas d'une baisse de l'indice sous-jacent, il sera de rembourser au minimum 90% de la prime nette investie à la date finale du contrat, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.		
Valeur initiale et finale de l'indice IStoxx Europe De- mography 50 EUR (Price)	Valeur initiale: cours de clôture le 25-08-2020. Valeur finale: moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes: 19/09/2027 - 19/10/2027 - 19/11/2027 - 19/12/2027 - 19/01/2028 - 19/02/2028 - 19/03/2028 - 19/04/2028 - 19/05/2028 - 19/06/2028 - 19/07/2028 - 19/08/2028 - 05/09/2028. Vous pouvez suivre l'évolution de cet indice sur www.stoxx.com/index-details?symbol=SXED50P .		
Montant de la souscription	Minimum 1.000 euros et ensuite par tranche de 1.000 euros, majoré de la taxe d'assurance. Le montant net à investir est affecté à l'acquisition d'unités du fonds «Belfius Invest Demography 90 09-2028» et donne lieu à la conversion en un nombre entier d'unités de ce fonds. La valeur d'inventaire de l'unité peut être consultée dans une agence de Belfius Banque ou sur le site belfius.be.		
Remboursement du capital	L'objectif visé est, à l'échéance finale du contrat, de verser au souscripteur minimum 90% des primes nettes payées (versements nets – rachats), en fonction de la valeur des unités du fonds d'investissement fermé, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du produit dérivé sous-jacent.		
Remboursement en cas de décès de l'assuré	Si l'assuré du contrat décède avant la date de fin du contrat, la valeur du contrat sera versée au(x) bénéficiaire(s) désigné(e)(s) au moment du dècès. En cas de décès de l'assuré la valeur du contrat ne bénéficie d'aucune protection et peut donc être inférieure à la prime nette investie.		

COÛTS À CHARGE DU SOUSCRIPTEUR/LE(S) BÉNÉFICIAIRE(S)

Coûts liés au contrat d'assurance et au fonds d'assurance

Frais de gestion pour le fonds d'assurance interne	Aucuns frais
Rachat avant l'échéance finale	En cas de rachat total ou partiel, des frais de sortie de 1,00% sont à charge du preneur d'assurance. Les frais de sortie ne sont pas prélevés en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier est retenu – voir paragraphe 'Fiscalité' plus loin dans la fiche produit.
Remboursement du capital à l'échéance finale	Aucuns frais

Coûts liés au produit dérivé sous-jacent et inclus dans le prix d'émission de 100%

Frais uniques	Pour la distribution du produit compris dans le prix d'émission de 100%: 0,82% de la valeur nominale du montant souscrit.	
Frais récurrents	0,60% par an ou 4,85% au maximum de la valeur nominale du montant souscrit. Vous trouverez plus d'informations concernant ces frais dans le document d'informations clés (Key Information Document, KID).	

Contrat d'assurance du type Branche 23 –juin - août 2020

Composition de l'indice iStoxx Europe Demography 50 EUR (Price) au 22-06-2020

0.111		
Société	Secteur	Pays
AZA	Utilities	IT
AENA SME	Industrial Goods & Services	ES
AVIVA	Insurance	GB
AXA	Insurance	FR
BAE SYSTEMS	Industrial Goods & Services	GB
BMW	Automobiles & Parts	DE
BP	Oil & Gas	GB
COFINIMMO	Real Estate	BE
COVIVIO	Real Estate	FR
DEUTSCHE POST	Industrial Goods & Services	DE
DIRECT LINE INSURANCE GROUP	Insurance	GB
E.ON	Utilities	DE
ENDESA	Utilities	ES
ENGIE	Utilities	FR
ENI	Oil & Gas	IT
GECINA	Real Estate	FR
GJENSIDIGE FORSIKRING	Insurance	NO
GLAXOSMITHKLINE	Health Care	GB
GRAND CITY PROPERTIES	Real Estate	DE
HSBC	Banks	GB
ICADE	Real Estate	FR
ITALGAS	Utilities	IT
KLEPIERRE	Real Estate	FR
KPN	Telecommunications	NL
LafargeHolcim	Construction & Materials	CH
MAPFRE	Insurance	ES
NATIONAL GRID	Utilities	GB
Naturgy Energy Group	Utilities	ES
NOVARTIS	Health Care	CH
OMV	Oil & Gas	AT
ORANGE	Telecommunications	FR
PHOENIX GROUP HDG.		GB
PZU GROUP	Insurance	
	Insurance	PL
RED ELECTRICA CORPORATION	Utilities Oil % Coo	ES
REPSOL	Oil & Gas	ES
ROCHE HLDG P	Health Care	CH
ROYAL DUTCH SHELL A	Oil & Gas	GB
SANOFI	Health Care	FR
SUEZ ENVIRONNEMENT	Utilities	FR
SUNRISE	Telecommunications	CH
SWISS REINSURANCE COMPANY	Insurance	CH
SWISSCOM	Telecommunications	CH
TELE2 B	Telecommunications	SE
TELEFONICA	Telecommunications	ES
TELENOR	Telecommunications	NO
TELIA COMPANY	Telecommunications	SE
TERNA	Utilities	IT
TOTAL	Oil & Gas	FR
TRITAX BIG BOX REIT	Real Estate	GB
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Utilities	FR

 $Source: \underline{www.stoxx.com/index-details?symbol=SXED50P}.$

Contrat d'assurance du type Branche 23 – Juin - août 2020

PROTECTION DES DÉPÔTS

Les montants investis dans des contrats d'assurance-vie Branche 23 ne sont pas protégés par le Fonds spécial de protection des dépôts et des assurances vie.

FISCALITÉ

Selon la législation fiscale actuelle, qui peut être sujette à des changements, les principes suivants sont d'application pour les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique.

- Précompte mobilier:
 - les prestations en cas de vie versées après 8 ans à partir de la date de début du contrat sont exonérées de précompte mobilier
 - en cas de rachat au cours des 8 premières années du contrat, un précompte mobilier de 30% est retenu, calculé sur la plus-value (différence entre, d'une part, les montants payés ou octroyés et, d'autre part, le total des primes versées).
- Taxe d'assurance: une taxe d'assurance de 2% sur les primes versées est due.
- Droits de succession / impôt de succession: les dispositions légales et réglementaires belges sont applicables.

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le document d'informations clés (Key Information Document, KID), le document 'Information précontractuelle complémentaire', le règlement de gestion ainsi que les conditions générales. Ce produit est soumis à la législation fiscale belge. Les autres investisseurs que les investisseurs particuliers ayant leur domicile fiscal en Belgique sont priés de s'informer sur le régime fiscal qui leur est applicable.

DOCUMENTATION

Avant d'investir, les souscripteurs potentiels sont invités à prendre connaissance du contenu complet de la documentation relative au «Belfius Invest Demography 90 09-2028» comprenant:

- Le document d'informations clés (Key Information Document, KID).
- Le document «Information précontractuelle complémentaire»
- Le règlement de gestion
- Les conditions générales

Ces documents sont disponbiles gratuitement dans les agences de Belfius Banque, qui assure le service financier, ainsi que sur belfius.be.

En ce qui concerne le produit dérivé sous-jacent, les souscripteurs potentiels sont également invités à prendre connaissance du contenu complet du <u>prospectus de base</u> du 24-09-2019 (le Notes Issuance Programme) sous lequel le produit dérivé sous-jacent est émis, ainsi que le premier supplément du 24-02-2020, le deuxième supplément du 28-04-2020 et de tous les suppléments futurs éventuels (ces suppléments sont insérés à la fin du prospectus de base), approuvés par la FSMA. L'approbation du prospectus par la FSMA ne peut pas être considérée comme une recommandation de ce produit.

Ces documents sont disponibles gratuitement sur belfius-financingcompany.lu.

Les Final Terms en anglais relatifs au produit dérivé sous-jacent sont également disponibles sur demande après la période de souscription au fonds «Belfius Invest Demography 90 09-2028».

Règlement de gestion: Dans une situation éventuelle de liquidation du fonds, les souscripteurs auront le choix entre un transfert gratuit vers un autre fonds ou un autre contrat ou le résultat de la liquidation. Le règlement de gestion peut être modifié par l'assureur sous réserve de notification au souscripteur via le rapport annuel.

SERVICE PLAINTES

Une plainte? Contactez d'abord votre agence, votre conseiller financier ou le service **Gestion des plaintes** (N° de colis 7908), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à complaints@belfius.be.

Vous n'êtes pas satisfait de la réponse? Adressez-vous à Belfius Banque SA, **Negotiation** (N° de colis 7913), place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles ou envoyez un e-mail à <u>negotiation@belfius.be.</u>

Vous ne trouvez pas immédiatement la solution après avoir contacté les services précités? Adressez-vous à **l'Ombudsman** des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles (www.ombudsman.as).

Belfius Invest Equal Opportunities 90 09-2028

Contrat d'assurance du type Branche 23 – juin – août 2020

Vous trouverez de plus amples informations sur belfius.be/catégoriesdeproduits



Ce produit d'assurance s'adresse aux investisseurs qui ont une connaissance ou une expérience suffisante pour évaluer, au regard de leur situation financière, les avantages et les risques d'investir dans cet instrument et qui sont disposés à courir un risque de capital.

RISQUES

Description des risques principaux:

investir dans le contrat d'assurance-vie «Belfius Invest Demography 90 09-2028» peut comporter les risques suivants liés au fonds d'investissement «Belfius Invest Demography 90 09-2028»:

- un **risque de capital:** à l'échéance finale, il est possible que la prime nette investie ne soit pas remboursée intégralement. En fonction de l'évolution du sous-jacent, une perte de maximum 10% est possible.
- un **risque de crédit**: si l'émetteur et le garant d'un produit dérivé dans lequel le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que la prime nette investie ne soit remboursée que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, le produit dérivé sous-jacent pourrait être annulé, en tout ou en partie, ou converti en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value.
- un risque de liquidité: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur du produit dérivé sous-jacent composant le fonds «Belfius Invest Demography 90 09-2028». En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat.
- un risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché): la valeur des unités fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur du produit dérivé, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés.
- le risque financier sera entièrement supporté par le souscripteur.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur <u>belfius.be/risques-investissements</u>

Les investisseurs non-résidents belges ne peuvent pas souscrire au contrat d'assurance Belfius Invest Demography 90 09-2028.

Conditions valables au 25-06-2020 – Le présent document est une communication marketing et ne peut pas être considéré comme un conseil en investissements. Éditeur responsable: Belfius Banque SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles – Tél. : 02/222 11 11 – IBAN : BE23 0529 0064 6991 – BIC : GKCCBEBB – RPM Bruxelles TVA BE 0403.201.185 – FSMA n° 019649 A.

Comment souscrire?

Vous pouvez souscrire du **25-06-2020 au 11-08-2020 inclus**(sauf clôture anticipée) dans votre agence Belfius.

Vous pouvez adresser toutes vos questions à Belfius Connect
au 02 222 12 01 ou via «Contact» sur le site **belfius.be**.